

## CURSUS MÉDECINE-SCIENCES

# L'École de l'Inserm à 20 ans

**Les filières médecine-sciences offrent à des étudiants en médecine, en pharmacie ou en odontologie une formation précoce et pluridisciplinaire à la recherche. Grâce au soutien financier de la fondation Bettencourt-Schueller, l'École de l'Inserm Liliane-Bettencourt propose depuis 2003 un tel cursus au niveau national. Retour sur ce dispositif avec deux anciens lauréats, Céline Greco et Thomas Bienvenu.**

**Pourquoi avoir choisi un double cursus ?**

**Céline Greco :** Je suis entrée en faculté de médecine avec la volonté de faire aussi de la recherche, mais aucune filière n'existait. Par chance, l'École de l'Inserm a ouvert pour ma deuxième année et j'ai pu m'engager dans un double cursus. Le soutien de la fondation Bettencourt-Schueller m'a permis ensuite de reprendre mes études de médecine après la thèse de sciences, et même de financer mes projets de recherche.

**Thomas Bienvenu :** Pour ma part, j'ai eu un coup de foudre pour la recherche lors d'un stage en laboratoire à la fin de ma première année de médecine. J'ai découvert l'existence de l'École de l'Inserm, encore confidentielle, et l'ai intégrée dès la rentrée suivante, en 2005. Ce cursus nécessite un engagement fort sur 15 à 20 ans, mais j'étais déterminé.

**Quelles ont été les répercussions sur votre carrière ?**

**C. G. :** Je pense que je suis devenue un meilleur médecin ! En l'absence de traitement pour un patient, j'explore la littérature et contacte des chercheurs à l'étranger pour trouver comment améliorer les thérapies disponibles ou accéder à des solutions innovantes. Une approche qui m'a conduit à déposer de nombreux

brevets thérapeutiques. Quand j'évoque mes projets auprès de chercheurs, ils sont d'emblée intéressés car leurs travaux seront assez vite appliqués en clinique.

**T. B. :** Moi aussi, je parle autant le langage des médecins que celui des chercheurs. Je peux donc mener des projets de recherche pour vérifier chez l'humain les résultats que j'ai obtenus sur la souris. Depuis que j'ai eu un poste de chef de clinique-assistant avec un temps de recherche protégé, je suis sollicité pour des travaux à l'interface des deux métiers et par des groupes de réflexion, l'occasion de partages extrêmement enrichissants.

**Et sur le plan humain, qu'en avez-vous retiré ?**

**C. G. :** Il y a une véritable émulation qui me passionne et qui fait émerger de nouvelles pistes de traitement ! Un jour, j'ai entendu dans un congrès un chercheur parler des nanoparticules qu'il avait mises au point. Je l'ai invité à l'hôpital pour lui proposer de réfléchir à leur utilisation à visée antalgique. Nous avons réuni quatre équipes autour d'un projet dans lequel chacune à son rôle : mise au point du médicament, test in vitro, puis chez l'animal et en clinique.

**T. B. :** L'École de l'Inserm Liliane-Bettencourt a constitué pour moi une aventure incroyable, source de rencontres avec des personnes captivantes de tous horizons. La double filière a une dimension familiale : les élèves, issus de toutes les facultés de médecine, se connaissent et nouent des liens durables. L'esprit visionnaire des deux fondateurs de l'école, Jean-Claude Chottard et Philippe Ascher, plane au-dessus de nous !

**Que conseilleriez-vous aux étudiants désireux de se lancer ?**

**C. G. :** Réaliser une thèse de sciences dans un domaine sans lien avec sa spécialité

© Brigitte de Lécluse



**Céline Greco**

unité 1310 Inserm/Université Paris-Saclay,  
Modèles de cellules souches malignes :  
applications thérapeutiques

**Thomas Bienvenu**

unité 1215 Inserm/Université de  
Bordeaux, Neurocentre  
Magendie

© A. Rodriguez/Neurocampus Bordeaux



médicale ne bloque aucune porte : les bifurcations, toujours possibles, sont source d'enrichissement. Et face aux contraintes de service, l'organisation reste le maître-mot.

**T. B. :** C'est un parcours exigeant, qui vaut le coup. Quelle que soit l'issue, cette ouverture à la recherche et ce compagnonnage permettent de préciser ses envies et, qui sait, de faire de grandes découvertes !

**Propos recueillis par Annie Metais**

**En savoir plus :**

[inserm.fr/nous-connaître/  
école-de-linserm-liliane-bettencourt](http://inserm.fr/nous-connaître/école-de-linserm-liliane-bettencourt)

[inserm.fr/cursus-medsci/  
le-reseau-national-des-filières-médecine-sciences](http://inserm.fr/cursus-medsci/)

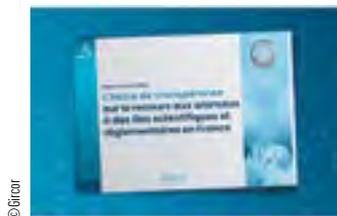
## Recours aux animaux à des fins scientifiques

### Parution du rapport annuel de la Charte de transparence

Le rapport annuel de la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France vient de paraître. Publié par le Gircor (Groupe interprofessionnel de réflexion et de communication sur la recherche), il analyse l'action des signataires de la charte, dont l'Inserm, pour une communication ouverte et

transparente auprès du grand public et des médias.

**Lire le rapport :**  
[gircor.fr](http://gircor.fr)



©Gircor

## POLITIQUE DE RECHERCHE

### Un nouveau Conseil présidentiel de la science

Annoncé par le président de la République française Emmanuel Macron le 7 décembre 2023, le Conseil présidentiel de la science composé de douze scientifiques représentant toutes les disciplines a pour enjeu de faire le lien entre l'exécutif et le monde de la recherche. À l'instar du conseil scientifique qui avait accompagné le gouvernement durant la crise de la Covid-19 en 2020, ce nouveau conseil permanent aura pour but de « *mettre pleinement la science au cœur de nos décisions* ». Avec une « *liberté de parole et méthode* », il se réunira « *au moins une fois par trimestre* » et aura pour missions d'aider le chef de l'État à « *voir les émergences qu'il nous faut commencer à penser, alerter sur les dysfonctionnements, essayer de bâtir des projets nouveaux et aller vers des projets de rupture indépendamment des politiques publiques* ». Cette annonce fait suite au rapport Gillet, remis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en juin dernier. Ce conseil compte trois chercheurs et chercheuses Inserm ou liés à l'Institut : Aude Bernheim, chercheuse Inserm en microbiologie à Paris (unité Inserm 1284), Fabrice André, oncologue à Gustave-Roussy (unité Inserm 981), et l'ophtalmologiste José-Alain Sahel, chercheur, fondateur de l'Institut de la vision (unité Inserm 968) et Prix Opecst-Inserm 2015.



©Rephael Lafargue/P001-REA

## PROGRAMME DE RECHERCHE

### Bioproduction et biothérapies

Le programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes, un des piliers de la stratégie d'accélération du même nom pilotée par l'Agence de l'innovation en santé dans le cadre de France 2030, a été officiellement lancé le 21 décembre dernier, au sein du laboratoire Recherche translationnelle en thérapie génique, en présence de la direction générale de l'Inserm et du CEA. Porté conjointement par les deux organismes, ce PEPR est doté d'une enveloppe de 80 millions d'euros sur 7 ans pour faire progresser la recherche dans le domaine des biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes et créer des technologies de rupture d'ici 5 à 10 ans. « *Les biothérapies sont aujourd'hui un atout incontournable pour développer des thérapies innovantes et aboutir à une offre de soin toujours plus personnalisée*, a indiqué Didier Samuel, PDG de l'Inserm. *Nous sommes heureux du renforcement de notre collaboration avec le CEA à travers le pilotage conjoint de ce programme national d'envergure qui vise non seulement à optimiser des techniques déjà existantes en biothérapie mais aussi à faire émerger des technologies de rupture dans ce domaine, dans l'optique d'obtenir de véritables avancées pour les patients.* »

**Plus d'informations :**  
[france2030.gouv.fr](http://france2030.gouv.fr)



©Pressmaster / Adobe Stock

### Handicap L'Inserm s'engage

Une convention entre l'Inserm et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) a été signée le 16 novembre dernier. Elle a pour ambition de développer, de consolider et de structurer la politique de l'Institut en matière de handicap. Six axes d'action sont définis,

dont l'accessibilité numérique pour laquelle l'Inserm s'est doté d'un référent. Des webinaires, l'un dédié au handicap invisible, l'autre à l'accessibilité numérique, ont contribué à la formation des personnels de l'Institut sur ces thématiques. Grâce à sa politique inclusive et engagée, l'Inserm souhaite continuer à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

**Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran**